

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE

LA MAISON DE LA CRAU

13310 SAINT MARTIN DE CRAU

<i>Maître d'Ouvrage</i>	<i>MAIRIE DE SAINT MARTIN DE CRAU Place du Docteur Bagnaninchi B.P. 50001 13558 SAINT MARTIN DE CRAU CEDEX Tél. : 04 90 47 17 29</i>
<i>Maître d'œuvre</i>	<i>SARL BARRERA AGENCE D'ARCHITECTURE Monsieur Patrice BARRERA Monsieur Pierre-Jean GUILLOT Architectes 4, rue Mouniat 13150 TARASCON Tél. : 04 90 47 73 64 - Fax : 04 90 47 73 65</i>
<i>BET Structure</i>	<i>BET BECCAMEL 276, avenue de Saint-Tronquet 84130 LE PONTET Tél. : 04 90 31 14 27 - Fax : 04 90 31 06 23</i>
<i>BET Fluides</i>	<i>QUADRI INGENIERIE 65, rue du Mourelet 84000 AVIGNON Tél. : 04 90 82 76 53 - Fax : 04 90 85 10 56</i>
<i>Economiste</i>	<i>CABINET MORERE Technopole Agroparc B.P. 81245 84911 AVIGNON CEDEX 9 Tél. : 04 90 84 30 30 - Fax : 04 90 84 30 39</i>

D.C.E.

C.C.T.P.

LOT 06 – MENUISERIES BOIS

SOMMAIRE

GENERALITES MENUISERIES BOIS.....	3
6.0.1. Objet	3
6.0.2. Limites des prestations	3
6.0.3. Réglementations et Normes	3
6.0.4. Qualité et livraison des matériaux.....	3
6.0.5. Connaissance du projet.....	4
6.0.6. Exécution des travaux	5
6.0.7. Interfaces entre les corps d'état.....	7
6.0.8. Prise en compte des dépenses relatives aux déchets	7
MAISON DE LA CRAU – BATIMENT BBC CREE.....	8
DESCRIPTION DES OUVRAGES	9
6.1. PORTES INTERIEURES	9
6.1.1. Blocs portes intérieurs avec parements en stratifié.....	9
6.1.1.1. Porte de la tisanerie	9
6.1.1.2. Portes au droit des bureaux A – B et C	10
6.1.1.3. Porte de la salle de réunions	10
6.1.1.4. Porte du local rangement.....	10
6.1.1.5. Portes des WC.....	11
6.1.1.6. Porte de la douche.....	11
6.1.2. Portes des bureaux 1 - 2 - D – E et F en médium patiné vernis	11
6.2. PLACARDS	12
6.2.1. Placard TGBT	12
6.2.2. Placard de la salle de réunions.....	12
6.2.3. Placard du local technique.....	13
6.3. OUVRAGES INTERIEURS	13
6.3.1. Cloisons à parement bois	13
6.3.1.1. Cloisons au droit des bureaux 1 - 2 – D – E et F.....	13
6.3.1.2. Cloisons au droit de l'accueil	14
6.3.2. Présentoir en médium vernis	14
6.3.3. Habillage de parois intérieures en médium vernis.....	14
6.3.4. Garde-corps en médium	15
6.4. MEUBLES	15
6.4.1. Meubles de rangement en médium	15
6.4.1.1. Banque d'accueil.....	16
6.4.1.2. Meuble de rangement.....	16
6.4.1.3. Meuble bureau	16
6.4.1.4. Meuble terrarium.....	16
6.4.2. Socle en médium vernis sous escalier	17
6.4.3. Plan de travail de la tisanerie.....	17
6.4.4. Plan de vasque du local douches	17
6.5. DIVERS	18
6.5.1. Plafonds extérieurs en contre-plaqué oukoumé	18
6.5.2. Trappe d'accès aux combles	18
6.5.3. Miroirs	18
6.5.4. Charte chantier vert	19
6.5.5. Traitement des déchets produits	19
MAISON DE LA CRAU – REHABILITATION DE L'ECOMUSEE	20
DESCRIPTION DES OUVRAGES	21
6.6. PORTES INTERIEURES	21
6.6.1. Blocs portes intérieurs avec parements en stratifié.....	21
6.6.1.1. Porte d'accès au local vieux outils.....	21
6.7. PLACARDS	22
6.7.1. Placard technique et de rangement.....	22
6.8. DIVERS	22
6.8.1. Tablette en médium	22
6.8.2. Plinthes en médium	23
6.8.3. Rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite	23
6.8.4. Charte chantier vert	23
6.8.5. Traitement des déchets produits	23

GENERALITES MENUISERIES BOIS

6.0.1. Objet

Le présent C.C.T.P. a pour objet de définir les travaux de Menuiseries bois relatifs aux **Travaux d'aménagement de la Maison de la Crau sur la commune de SAINT MARTIN DE CRAU (Bouches du Rhône)**.

L'entrepreneur devra avoir pris connaissance dans son intégralité des différentes pièces contractuelles du marché, telles que :

- . Les généralités tous corps d'état et les C.C.T.P. des autres corps d'état ;
- . Le C.C.A.P. ;
- . Les plans et détails de conception architecturale ;
- . Les plans de principe "Structure" et "Fluides" ;
- . Le Permis de Construire et ses annexes ;
- . La charte chantier vert ;
- . Le P.G.C.S.P.S. ;

Et tous autres documents faisant partie du marché.

6.0.2. Limites des prestations

Le présent corps d'état comprend la réalisation des travaux suivants :

- . La fabrication et la fourniture :
 - . Des portes intérieures
 - . Des menuiseries intérieures vitrées.
 - . Des ouvrages annexes.

6.0.3. Réglementations et Normes

Pour l'exécution de ses travaux, l'entrepreneur du présent corps d'état doit se conformer à l'ensemble des textes en vigueur à la date d'exécution des travaux et plus spécialement aux :

- . DTU et leurs additifs ;
- . Normes Françaises ;
- . Décret concernant le classement des matériaux au feu ;
- . Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les bâtiments recevant du public ;
- . Cahier du CSTB dont :
 - n° 26 - Portes planes en bois, plaquées ou cont re-plaquées ;
 - n° 91 - Quincaillerie ;
 - n° 173 - La menuiserie en bois dans le bâtiment.

6.0.4. Qualité et livraison des matériaux

Les matériaux, matériels et fournitures utilisés doivent être soumis au Maître d'Œuvre pour acceptation avant emploi.

Tous travaux non conformes seront systématiquement démolis et reconstruits aux frais de l'entreprise.

Qualité des bois :

Les bois utilisés doivent correspondre au moins au choix ci-après (suivant définition de la norme NF B 53.510).

Pour les bois cachés ou à peindre :

- Classe C pour le sapin ;
- Classe B pour les feuillus durs.

Pour les bois apparents :

- Classe B pour le sapin ;
- Classe A pour les feuillus durs ;

- Les bois importés ont des choix équivalents ;
- Pour les travaux d'ébénisterie, les feuillus sont de classe X.

Les qualités technologiques indiquées dans la norme NF B 51.001 demeurent impératives quel que soit le choix d'aspect désigné.

La largeur d'accroissement des bois est faible et régulière (cerne mince et régulière, d'épaisseur moyenne inférieure ou égale à 5 mm).

Leur texture est faible : la veine rouge pour le résineux (bois rapide) est prohibée. Tous les bois doivent avoir été amenés à l'état d'humidité compatible avec l'emploi considéré maximum d'humidité homogène 12 %.

Le séchage nature ou artificiel doit être effectué par des procédés et dans des conditions n'altérant ni l'aspect ni les propriétés du bois.

Stockage des matériaux :

Avec l'accord du Maître d'Œuvre et du Maître d'Ouvrage, l'entrepreneur doit définir un emplacement à l'abri des intempéries et tenir compte des surcharges admissibles dans les locaux utilisés.

En particulier, le stockage des éléments en menuiserie bois est fait dans un local suffisamment ventilé et sec.

6.0.5. Connaissance du projet

Le présent devis descriptif est complémentaire aux plans d'architecte et de B.E.T. Les ouvrages finis par les plans et qui ne seraient pas décrits au présent descriptif font partie intégrante des travaux et sont dus par les entreprises, même si le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire ne fait pas état des dits ouvrages.

Ces ouvrages s'entendent entièrement terminés dans les règles de l'Art, et comprennent même si elles ne sont pas expressément citées ci-après les fournitures et sujétions nécessaires à leur parfaite exécution.

Les prestations dues au titre du présent corps d'état ne sont limitées que par les travaux décrits dans les autres corps d'états de travaux, l'entrepreneur est donc réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des devis descriptifs de l'opération : il s'ensuit que chacun des soumissionnaires sera réputé avoir inclus dans les prix qu'il aura souscrit, les prestations complémentaires ressortant de ses propres activités permettant aux ouvrages et matériels dont l'exécution ou l'installation fait partie des autres corps d'état, de remplir leur destination fonctionnelle, même si les dites prestations ne sont pas expressément visées dans le corps d'état considéré.

Le présent devis descriptif, même s'il est dissocié n'a de valeur qu'associé à ceux des autres corps d'états de travaux.

L'entreprise devra tenir compte dans son offre de prix des sujétions occasionnées par l'intervention par phases.

Obligations de l'entrepreneur :

L'entrepreneur devra donner, dans les quinze jours qui suivent la notification du Marché, ses plans d'exécution des ouvrages.

L'entrepreneur devra la pose, le calage, les scellements et le réglage en fin de chantier de ses ouvrages.

En fin de chantier, il réalisera le nettoyage systématique des locaux dans lesquels il sera intervenu.

6.0.6. Exécution des travaux

L'entrepreneur du présent corps d'état a à sa charge les moyens de manutention et de levage nécessaires à la réalisation de ses ouvrages.

La proposition de l'entreprise s'entend compris la réfection de tous les ouvrages défectueux et ce jusqu'à la réception des travaux, ainsi que la protection des ouvrages contre les ébranlements et chocs.

L'entrepreneur doit assurer à ses frais, et pendant toute la durée du délai de garantie tous les réglages et toutes les mises au point nécessaires, de façon à assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de ses ouvrages.

MENUISERIES BOIS

Fabrication et mise en œuvre :

Les parements bruts des bois sont affleurés, les parements corroyés sont parfaitement dressés de manière qu'il ne reste ni trace de sciage, ni flache.

Les rives sont bien droites et non épaufrées.

Le chevillage des traverses et montant se fait obligatoirement par des chevilles en bois dur.

L'emploi des clous à têtes de vis est formellement interdit. Le clouage n'est autorisé que pour la pose des couvre-joints et des plinthes.

L'emploi de mastic ou de bouchons pour reboucher ou cacher les défauts dans les menuiseries est proscrit.

Toutes les menuiseries doivent être parfaitement lisses sur toutes leurs faces et tous les ponçages nécessaires doivent être faits par l'entrepreneur avant exécution des travaux de peinture.

Les sections données dans le cours du présent devis sont minima. Leur augmentation ne pourra jamais donner droit à un supplément sur le prix forfaitaire consenti.

Les bois sont imprégnés d'un produit présentant une efficacité fongicide et insecticide agissant sur tous les parasites.

Le peintre doit sur tous les ouvrages, avant mise en place une couche d'impression compatible avec la peinture définitive sur toutes leurs faces et abouts, en coordination avec le présent corps d'état, soit en atelier, soit sur le chantier.

Les ouvrages livrés pour être vernis comportent une protection primaire qu'au titre de la prestation compatible avec les couches de finition.

Dans le cas de menuiseries modifiées ou réutilisées celles-ci sont numérotées par le menuisier et stockées en atelier pour réfection.

Le transport sur chantier est toujours dû par le menuisier.

Prévoir détalonnage sous portes suivant indications du corps d'état Chauffage - Ventilation.

L'entrepreneur doit la protection de tous les ouvrages afin de les garantir des chocs et des éraflures et ce, jusqu'à la réception des travaux.

Tous les ouvrages détériorés faute d'avoir de protection suffisante sont réparés ou remplacés sans supplément de prix.

En cours de travaux, l'entrepreneur doit donner tous les jeux utiles aux menuiseries et ceci toutes les fois qu'il est jugé nécessaire par le Maître d'Œuvre.

L'entrepreneur doit, après vitrage, la vérification et le réglage de toutes ses fournitures afin d'en assurer un bon fonctionnement ; il doit également effectuer toutes les mises en jeu nécessaires.

Etudes :

Les plans d'exécution des ouvrages et notamment ceux relatifs :

- Aux détails de raccordement aux ouvrages des autres corps d'état, ainsi que leur mise en œuvre
- Aux dimensions des ouvrages ;
- A l'implantation des organes de fixation ;

doivent être communiqués au Maître d'Œuvre et au Contrôleur Technique.

Toutes les notes de calculs restent à la charge de l'entreprise, toutes les sections indiquées ne sont données qu'à titre indicatif.

Les sections, profils et assemblages sont laissés à la responsabilité de l'entreprise sous réserve de garantie des performances d'étanchéité ci-dessus, de résistance et d'indéformabilité.

Echantillon :

Avant l'exécution des travaux, l'entreprise adjudicataire doit indiquer au Maître d'Œuvre les lieux de provenance de ses matériaux et, le nom de ses fournisseurs avec les références et les garanties d'emploi données par ces derniers.

Les différents échantillons de tous les matériaux sont remis au Maître d'Œuvre et soumis à son contrôle avant le commencement des travaux.

Tous les ouvrages réalisés doivent être conformes aux normes et échantillons remis.

Clés - Organigramme :

Les serrures sont équipées de 4 (quatre) clés qui sont remises étiquetées et numérotées le jour de la réception au Maître de l'Ouvrage.

Pendant le chantier, l'entrepreneur doit un tableau avec crochets sur lequel sont placées en permanence les clés étiquetées de toutes les portes (au minimum une clé par porte).

L'entrepreneur de gros-oeuvre est responsable des clés et doit refaire à ses frais les clés manquantes.

L'entrepreneur du présent corps d'état doit l'établissement d'un schéma de combinaison des serrures en accord avec le corps d'état menuiseries extérieures, et serrurerie de façon à équiper l'ensemble des ouvertures sur le même organigramme.

Quincaillerie :

Toutes les quincailleries, outre leur conformité aux documents précités, doivent être robustes, à foliot cuivre et canon en acier, notamment en ce qui concerne les serrures.

Un échantillon complet de toutes les quincailleries est soumis, en trois modèles, à l'approbation du Maître d'Œuvre deux semaines au moins avant le commencement des travaux de menuiserie.

Nota : Les numéros de catalogue concernant la serrurerie, quincaillerie ou les marques, énoncés dans le présent descriptif sont des "références de qualité". Tous les ouvrages équivalents en aspect, forme et qualité peuvent être acceptés par le Maître de l'Ouvrage. Tous ces ouvrages doivent posséder le label NF.

Mise en œuvre et essais :

L'entrepreneur doit se mettre en rapport avec l'entreprise de gros-oeuvre ou de cloisons afin de mettre ses fabrications en route suivant un rythme permettant de réaliser sans à coup le planning général.

La pose et le calfeutrement sont à la charge du corps d'état cloisons en coordination avec le corps d'état menuiseries, sauf précision dans le CCTP pour les ouvrages posés et scellés par le présent corps d'état.

Sont incluses dans la prestation, toutes les sujétions de mise en œuvre, calage, réglage, fixations et couvre-joints.

En fin de travaux, réaliser toutes retouches après le passage des divers corps d'état, jeux, révision, nettoyage des ferrages, et autres.

Tous les ouvrages sont essayés et les mises au point nécessaires sont effectuées, les frais correspondants incombant à l'entrepreneur.

L'entrepreneur doit, avant l'exécution de ses ouvrages, tous les procès verbaux de contrôle et essais de matériaux employés.

Protection - Nettoyage :

L'entrepreneur doit assurer la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux et en doit le remplacement ou la réparation en cas de dégradation ou vol.

Les ouvrages exécutés sont livrés nets de tous gravats, détritiques et matériaux étrangers à ces ouvrages.

L'enlèvement en fin de chantier du film de protection sur les joints est à la charge du présent corps d'état.

- VITRAGES :

L'entrepreneur du présent corps d'état doit :

- . Toute la main œuvre et fournitures nécessaires au complet achèvement des travaux, y compris transport, manutention, échafaudage ;
- . La vérification du calcul des épaisseurs de vitrage en fonction de la surface, de l'exposition, de la pression des vents, de la rigidité des châssis et des règlements de sécurité ;
- . La dépose et la repose des parclozes ;
- . Les mesures exactes des dimensions en feuillures ;
- . Le repérage des vitrages posés jusqu'à la livraison du bâtiment, la pose et le calage des ouvrages.

Conditions de mise en œuvre :

L'entrepreneur du présent corps d'état est tenu de préciser aux corps d'état intéressés (menuiserie, gros-œuvre, et ce avant exécution des plans de détail et mise en fabrication) les dimensions des feuillures nécessaires et compatibles pour les divers vitrages qu'il doit mettre en œuvre, et il vérifie ces feuillures avant de débiter les travaux.

L'entrepreneur du présent corps d'état a à sa charge la dépose et repose des parclozes livrées avec les divers châssis, le remplacement dans la même qualité des vis, pointes, clips ou autres.

Les verres et glaces sont de premier choix, dit "choix supérieur".

La coupe des verres est franche et sans éclat.

Prévoir calage d'assise et périphérique.

L'entrepreneur doit s'assurer que les supports sont en état de recevoir les mastics, c'est-à-dire exempts de graisse, rouille de poussière et autres salissures non susceptibles d'être enlevés par simple brossage.

Nettoyage :

L'entrepreneur doit la protection de ses ouvrages jusqu'au jour de la réception et le remplacement des verres brisés ou endommagés.

Types de vitrages :

- . Type 1 : Glace PLANILUX ou similaire, transparent, conforme à la NF B 32.003 ; Epaisseur suivant réglementation.
- . Type 2 : Vitrage isolant avec deux faces claires ; Epaisseur suivant réglementation.
- . Type 3 : Vitrage isolant et de sécurité ; Epaisseur suivant réglementation.
- . Type 4 : Vitrage isolant avec une face de sécurité (intérieure) ; Epaisseur suivant réglementation.
- . Type 5 : Vitrage isolant avec deux faces de sécurité ; Epaisseur suivant réglementation.

Tous les vitrages isolants devront avoir une performance acoustique $D_{nAT, tr} = 30$ dB(A)

Protection - Nettoyage :

L'entrepreneur doit assurer la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux et en doit le remplacement ou la réparation en cas de dégradation ou vol.

Les ouvrages exécutés sont livrés nets de tous gravats, détritiques et matériaux étrangers à ces ouvrages.

L'enlèvement en fin de chantier du film de protection est à la charge du présent corps d'état.

6.0.7. Interfaces entre les corps d'état

L'entrepreneur du présent corps d'état doit se mettre en rapport avec les corps d'état concernés pour la bonne finition de ses ouvrages, soit avec :

. LES LOTS : GROS-OEUVRE - CLOISONS

L'entrepreneur du lot doit livrer sur le chantier à tous les étages les menuiseries avec les barres d'écartement, les pattes à scellement et les talons coupés à la hauteur demandée.

6.0.8. Prise en compte des dépenses relatives aux déchets

Le prix doit couvrir forfaitairement ce lot pour :

- . Toute dépense relative aux prestations assurées par le lot (voir CCTP généralités TCE) ;
- . Sa participation aux dépenses du compte spécial (voir CCTP généralités TCE) ;
- . Le tri des déchets sera fait sur chantier selon les recommandations de la charte chantier vert, avec utilisation des bennes de tris communs (la gestion sera assurée par le lot gros-œuvre aux frais du compte-prorata).

MAISON DE LA CRAU – BATIMENT BBC CREE

DESCRIPTION DES OUVRAGES

6.1. PORTES INTERIEURES

6.1.1. Blocs portes intérieurs avec parements en stratifié

DESCRIPTION TYPE

Fourniture et livraison sur le chantier de bloc porte, comprenant :

Huisserie bois à recouvrement :

- . Bois exotique, y compris accessoires de pose (pattes à scellement) ;
- . Livraison sur le chantier avec barre d'écartement, talons, accessoires de pose et couche d'impression glycérophtalique FIII ;
- . Ancrages au sol à préciser ;

Porte :

- . Porte isoplane à âme pleine, épaisseur 40 mm, deux faces panneaux fibres de bois dur revêtues d'un placage, en stratifié HLP (coloris au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant) ;
- . Vernis polyuréthane (à la charge du présent lot) sur chants des portes et parements.

Serrure :

- 1 - Serrure à larder de sûreté avec cylindre profilé double (trois clés numérotées) ;
- 2 - Serrure à larder à bec de cane à condamnation ;
- 3 - Serrure à larder avec batteuse modèle EDF par vantail ;
- 4 - Serrure à larder à bec de cane.

Quincaillerie :

- . Quatre paumelles inox par vantail ;
- . Butée de sol en acier inox avec butoir et cache vis en élastomère (ϕ 37 mm, hauteur 43 mm) ;
- . Ferme-porte en applique de première qualité avec bras à glissière ;
- . Joints intumescents thermogonflants gainés en périphérie de l'habillage suivant réglementations et normes.

Habillage :

- . Béquilles doubles et rosaces, sur chaque face, en acier inox avec fixations invisibles par vis bouchons.
- . Bouton de condamnation et décondamnation avec voyant extérieur d'occupation.

Mise en œuvre :

- . Bloc-porte fourni et livré sur chantier répertorié au lot gros-oeuvre ou cloisons ;
- . Porte à regonder après réglage et ajustage ;
- . Pose à la charge :
 - du lot CLOISONS-PLATRERIE sur cloisons en plaques de plâtre ou carreaux de plâtre, briques de terre cuite... ;
 - du lot MAÇONNERIE-GROS-ŒUVRE sur murs et cloisons en maçonnerie d'agglomérés de ciment creux ou pleins, ou béton banché.

L'entrepreneur du présent lot devra peeler les joints des menuiseries après passage du peintre.

6.1.1.1. Porte de la tisanerie

- . Dimensions : 0.93 x 2.04 ht

PARTICULARITES

Bloc-porte à un vantail à âme pleine suivant généralités et description type.

- . Profil d'habillage pour cloisons ;
- . Indice d'affaiblissement acoustique : 30 dB (A) ;
- . Degré pare-flamme : P.F. ½ heure ;
- . PV du CSTB obligatoires ;
- . Serrure type 1 avec bouton moleté côté intérieur ;
- . Joints isophoniques en périphérie de l'habillage, suivant Normes et Réglementations ;

. Plinthe automatique en rainure sous traverse basse.

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : au droit de la tisanerie.

6.1.1.2. Portes au droit des bureaux A – B et C

. **Dimensions : 0.93 x 2.04 ht**

PARTICULARITES

Bloc-porte à un vantail à âme pleine suivant généralités et description type.

- . Profil d'huissierie pour cloisons ;
- . Indice d'affaiblissement acoustique : 30 dB (A) ;
- . Degré pare-flamme : P.F. ½ heure ;
- . PV du CSTB obligatoires ;
- . Serrure type 1 avec bouton moleté côté intérieur ;
- . Joints isophoniques en périphérie de l'huissierie, suivant Normes et Réglementations ;
- . Plinthe automatique en rainure sous traverse basse.

LOCALISATION

Niveau R + 1 : au droit des bureaux A – B et C.

6.1.1.3. Porte de la salle de réunions

. **Dimensions : 0.93 x 2.04 ht**

PARTICULARITES

Bloc-porte à un vantail à âme pleine suivant généralités et description type.

- . Profil d'huissierie pour cloisons ;
- . Indice d'affaiblissement acoustique : 30 dB (A) ;
- . Degré pare-flamme : P.F. ½ heure ;
- . PV du CSTB obligatoires ;
- . Serrure type 1 avec bouton moleté côté intérieur ;
- . Joints isophoniques en périphérie de l'huissierie, suivant Normes et Réglementations ;
- . Plinthe automatique en rainure sous traverse basse.

LOCALISATION

Niveau R + 1 : au droit de la salle de réunions.

6.1.1.4. Porte du local rangement

. **Dimensions : 0.93 x 2.04 ht**

PARTICULARITES

Bloc-porte à un vantail à âme pleine, suivant généralités et description type.

- . Profil d'huissierie pour cloisons
- . Degré coupe-feu : C.F. ½ heure ;
- . PV du CSTB obligatoires ;
- . Joints intumescents en périphérie de l'huissierie, suivant Normes et réglementations ;
- . Serrure type 1 avec bouton moleté côté intérieur ;
- . Ferme-porte en applique avec bras à glissière anti-vandalisme ;

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : au du local rangement.

6.1.1.5. Portes des WC

. **Dimensions : 0.93 x 2.04 ht**

PARTICULARITES

Bloc-porte à un vantail à âme pleine (qualité hydrofuge) suivant généralités et description type.

- . Profil d'huisseries pour cloisons ;
 - . Serrure type 2 ;
 - . Bouton de condamnation et de décondamnation avec voyant extérieur d'occupation.
- Prévoir découpe des portes pour ventilation.

Le prix comprendra également :

- . Plaques signalétiques avec pictogramme ;
- . Barre de manœuvre intérieure conforme à la réglementation PMR en vigueur.

LOCALISATION

Niveaux rez-de-chaussée et R + 1 : au droit des WC.

6.1.1.6. Porte de la douche

. **Dimensions : 0.93 x 2.04 ht**

PARTICULARITES

Bloc-porte à un vantail à âme pleine (qualité hydrofuge) suivant généralités et description type.

- . Profil d'huissérie pour cloisons
- . Degré coupe-feu : C.F. ½ heure ;
- . PV du CSTB obligatoires ;
- . Joints intumescents en périphérie de l'huissérie, suivant Normes et réglementations ;
- . Serrure type 2 ;
- . Bouton de condamnation et de décondamnation avec voyant extérieur d'occupation ;
- . Ferme-porte en applique avec bras à glissière anti-vandalisme ;

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : au droit de la douche.

6.1.2. Portes des bureaux 1 - 2 - D – E et F en médium patiné vernis*DESCRIPTION*

Fourniture et livraison sur le chantier de bloc porte, comprenant :

Huissérie bois à recouvrement :

- . Bois exotique, y compris accessoires de pose (pattes à scellement) ;
- . Livraison sur le chantier avec barre d'écartement, talons, accessoires de pose et couche d'impression glycérophthalique FIII ;
- . Ancrages au sol à préciser ;
- . Profil d'huissérie pour cloisons bois

Porte :

- . Porte isoplane à âme pleine, épaisseur 40 mm, deux faces panneaux médium.
- . Application d'une patine à l'ancienne et d'un vernis de finition polyuréthane (à la charge du présent lot) sur portes deux faces et chants.

Serrure :

Serrure à larder de sûreté avec cylindre profilé double (trois clés numérotées) avec bouton moleté côté intérieur.

Quincaillerie :

- . Quatre paumelles inox par vantail ;
- . Butée de sol en acier inox avec butoir et cache vis en élastomère (φ 37 mm, hauteur 43 mm).

Habillage :

- . Béquilles doubles et rosaces, sur chaque face, en acier inox avec fixations invisibles par vis bouchons.

Particularités :

- . Indice d'affaiblissement acoustique : 30 d(A) ;
- . Degré pare-flammes : P.F. ½ heure ;

- . PV du CSTB obligatoire
- . Joints isophoniques en périphérie de l' huisserie, suivant réglementations et normes ;
- . Plinthes automatique en rainure sous traverse basse.

Mise en œuvre :

- . Pose à la charge du présent lot, porte à regonder après réglage et ajustage.
- L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries.

LOCALISATION

- . Niveau rez-de-chaussée : au droit des bureaux 1 et 2 ;
- . Niveau R + 1 : au droit des bureaux D – E et F.

6.2. PLACARDS**6.2.1. Placard TGBT**

- . Dimensions : 1.40 x 2.40 ht

DESCRIPTION

Fabrication, pose et scellement de façade de placard toute hauteur composé de porte à deux vantaux comprenant :

- . Cadre en bois fixé dans tableau ;
- . Portes en panneaux de médium de 19 mm d'épaisseur ;
- . Couvre joint bois pour la liaison des deux vantaux ;
- . Habillage en imposte en panneaux de médium

Quincaillerie :

Equipements portes :

- . Charnières à ressorts invisibles sur portes ;
- . Serrure à larder avec batteuse modèle EDF par vantail.
- . Poignées de tirage en inox.

Mise en œuvre :

- . Pose et scellement de l'ensemble à la charge du présent lot.
- . Exécution suivant plans et détails Architecte.

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : au droit du TGBT.

6.2.2. Placard de la salle de réunions*DESCRIPTION*

Fabrication, pose et scellement de façade de placard composé de porte à deux vantaux comprenant :

- . Cadre en bois fixé dans tableau ;
- . Porte en panneaux de médium de 19 mm d'épaisseur ;
- . Couvre joint bois pour la liaison des deux vantaux ;
- . Habillages en imposte en panneaux de médium.

Quincaillerie :

- . Charnières à ressorts invisibles ;
- . Blocage par verrous aimants ;
- . Poignées de tirage en inox.

Mise en œuvre :

- . Pose et scellement de l'ensemble à la charge du présent lot.
- . Exécution suivant plans et détails Architecte.

Pose et scellement de l'ensemble à la charge du présent lot.

LOCALISATION

Niveau R + 1 :

- . Dimensions 1.45 x 2.55 ht : au droit de la salle de réunions ;
- . Dimensions 1.30 x 2.55 ht : au droit de la salle de réunions.

6.2.3. Placard du local technique
. Dimensions : 0.70 x 2.04 ht

DESCRIPTION

Fabrication, pose et scellement de façade de placard à un vantail comprenant :

- . Cadre en bois fixé dans tableau ;
- . Porte en panneaux de médium de 19 mm d'épaisseur avec indice d'affaiblissement acoustique : 30 dB(A)

Quincaillerie :

- . Charnières à ressorts invisibles ;
- . Serrure à larder avec batteuse modèle EDF.
- . Poignées de tirage en inox.

Mise en œuvre :

- . Pose et scellement de l'ensemble à la charge du présent lot.
 - . Exécution suivant plans et détails Architecte.
- Pose et scellement de l'ensemble à la charge du présent lot.

LOCALISATION

Niveau R + 1 : au droit du local technique contre WC.

6.3. OUVRAGES INTERIEURS

6.3.1. Cloisons à parement bois

DESCRIPTION TYPE

Cloisons de séparation non porteuse à ossature et parements bois constitués de la façon suivante :

- . Ossature bois avec montants, traverses hautes et basses, fixation mécanique par vis et chevilles sur maçonnerie d'agglomérés ou béton armé ;
- . Parements : définis suivant particularités et plans architecte.
- . Fixation invisible des parements par vis inox sur ossature ;
- . Incorporation entre chaque parement d'un isolant acoustique, matelas de laine minérale, suivant particularités ;
- . Les assemblages de panneaux se feront par feuillure à mi-bois, avec joint creux et entre panneau ;
- . Calepinage des plaques suivant plans et détails architecte ;
- . Réaction au feu M2

Le prix tiendra compte de tous les accessoires nécessaires à la pose.

Le prix comprendra également toutes sujétions pour découpe, réservations, encastresments pour passage de gaines techniques, chemins de câbles, appareillage et tous autres besoins des corps d'état techniques.

6.3.1.1. Cloisons au droit des bureaux 1 - 2 – D – E et F

- . **Epaisseur : 10 cm**

PARTICULARITES

Cloisons à parements bois, suivant généralités et description type.

- . Parement constitué de panneaux médium.
- . Hauteur maximale des cloisons : Sous planchers ou faux plafonds ;
- . Isolant : Panneau de laine de roche d'épaisseur 45 mm – R = 47 dB (A).

Le prix comprendra également :

- . Les raccords et liaisons soignés avec la maçonnerie et les doublages ;
- . Traitement de finition par application d'une patine à l'ancienne et un vernis polyuréthane sur l'ensemble.

LOCALISATION

Cloisons de séparation entre circulation et :

- . *Bureaux 1 et 2 au niveau rez-de-chaussée ;*
- . *Bureaux D – E et F au niveau R + 1.*

6.3.1.2. Cloisons au droit de l'accueil

. **Epaisseur : 10 cm – Hauteur 2.25 ht**

PARTICULARITES

Cloisons à parement, suivant généralités et description type.

- . Chaque parement sera constitué de panneau de médium ;
- . Hauteur maximale des cloisons : 2.25 ml.

Le prix comprendra également :

- . Les raccords et liaisons soignés avec la maçonnerie et la banque d'accueil
- . Traitement de finition par application d'une patine à l'ancienne et d'un vernis polyuréthane sur l'ensemble.

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : entre accueil et zone d'accès à la salle d'expositions 2.

6.3.2. Présentoir en médium vernis

DESCRIPTION

Fabrication, pose et scellement de présentoir en médium constitué de :

Socle :

- . Ossature non visible en lambourde bois ;
- . Parement horizontal et retour vertical en plinthes sans retrait en panneau de médium.
- . Réaction au feu : M3

Habillage mural :

- . Ossature non visible en bois, tasseaux 20 x 40 fixé sur parois par vis et chevilles ;
- . Habillage en panneaux de médium, y compris retour latéral.
- . Réaction au feu : M2

Plafonds :

- . Ossature primaire en acier galvanisé fixé sur structure et plafond en plaques de plâtre ;
- . Ossature non visible en bois, fixé sur ossature primaire et parois ;
- . Plafond en panneaux de médium avec retombée verticales.
- . Réaction au feu : M2

Mise en œuvre :

- . Pose et scellement de l'ensemble à la charge du présent lot ;
- . Calepinage suivant plans et détails architecte ;
- . Exécution suivant plans et détails architecte ;
- . Protection de l'ouvrage jusqu'à la réception.

Le prix comprendra également :

- . Tous les accessoires nécessaires à la pose ;
- . Tous les ouvrages de finitions, fixations et raccordements ;
- . Coupe d'onglets et faux onglets pour assemblage des retours ;
- . Finitions soignées de tous les assemblages
- . Les retours pour traitement des encadrements d'ouvertures ;
- . Le traitement des nez de marches et angles saillants en bois dur ;
- . Traitement de finition par application d'une patine à l'ancienne et d'un vernis à la charge du présent lot sur l'ensemble.

LOCALISATION

Niveau R + 1 : suivant plans architecte, au droit de la circulation.

6.3.3. Habillage de parois intérieures en médium vernis

DESCRIPTION

Habillage de paroi intérieure en panneaux de médium, comprenant :

- Une ossature non visible en sapin, tasseaux fixés sur paroi par vis et chevilles ;
- Un habillage en panneaux médium.
- Traitement de finition par application d'une patine à l'ancienne et d'un vernis à la charge du présent lot sur l'ensemble.

Réaction au feu M2.

Le prix comprendra également :

- . Toutes les pièces de fixations, finitions et raccordements ;
 - . Finition soignée de tous les assemblages ;
 - . Fourniture et pose de montants en bois dur au droit des angles saillants.
- Exécution suivant plans et détails Architectes.

LOCALISATION

Niveau R + 1 : contre parois entre bureau D / présentoir et circulations.

6.3.4. Garde-corps en médium

DESCRIPTION

Fabrication, pose et scellement d'un garde-corps en panneau médium perforé, comprenant :

- . Des raidisseurs verticaux en bois dur ;
- . Parements en panneaux de médium de 25 mm d'épaisseur, perforés suivant calepinage architecte.
- . Attaches, goussets, cabochons et toutes pièces de raccordements et fixations.

Fixations :

- . Sur murs, limons et planchers par préplatinés métalliques de scellement en acier laqué à fournir au lot gros-oeuvre.

Le prix comprendra également :

- . Les platines et pattes pour les fixations ;
- . Toutes sujétions pour façon de débords par rapport à la paillasse.
- . Traitement de finition par application d'une patine à l'ancienne et d'un vernis à la charge du présent lot sur l'ensemble.

Mise en œuvre :

- . Pose et fixations de l'ensemble à la charge du présent lot.
- Exécution suivant plans et détails architecte.

LOCALISATION

Au droit de l'escalier d'accès à l'étage.

6.4. MEUBLES

6.4.1. Meubles de rangement en médium

DESCRIPTION TYPE

Fabrication, fourniture et pose de meubles, comprenant :

- . Ossature non visible en bois et métal ;
- . Enveloppes et portes en panneaux de médium de 25 mm ou 40 mm d'épaisseur ;
- . Toutes les faces visibles seront traitées avec une patine à l'ancienne et un vernis polyuréthane avec traitement des chants (coloris au choix de l'Architecte) ;
- . Etagères et séparations intérieures en panneaux de médium de 20 mm d'épaisseur ;
- . Pieds en plastique dur réglables en hauteur ;
- . Plinthes en médium sans retrait démontable pour accès aux pieds traitées avec une patine à l'ancienne et un vernis polyuréthane avec traitement des chants

L'entrepreneur devra prévoir également dans son prix :

- Les bords arrondis ;
- Tous les accessoires nécessaires à la pose ;
- Toutes les pièces de fixations, finitions et raccordements.
- Toutes sujétions pour encastrement de gaines et prises électriques ;
- Coupes à onglets et faux onglets pour assemblage des retours ;
- Toutes sujétions pour assemblage invisible ;
- Toutes sujétions pour liaison entre meubles attenants.

Exécution suivant plans de détails Architectes.

Protection de l'ouvrage jusqu'à la réception.

6.4.1.1. Banque d'accueil**. Longueur développée : 4.42 ml environ***PARTICULARITES*

Meuble banque d'accueil en médium suivant généralités et description type, comprenant :

- . Un plan de travail courbe de 40 mm d'épaisseur avec bord chanfrainé ;
 - . Un fond démontable pour encastrement des gaines et prises électriques ;
 - . Un caisson destiné à recevoir un tiroir et un porte dossiers ;
 - . Un tiroir avec coulisses métalliques invisibles, poignées rectangulaires inox, serrure batteuse à cylindre ;
 - . Un porte dossier avec coulisses métalliques invisibles, poignées rectangulaires inox, avec serrure.
- Exécution suivant plans et détails architecte.

*LOCALISATION**Banque d'accueil au droit de la salle d'expositions 1.***6.4.1.2. Meuble de rangement****. Longueur : 1.32 ml environ***PARTICULARITES*

Meuble de rangement en médium suivant généralités et description type, comprenant :

- . Un plan de travail en médium de 40 mm d'épaisseur avec bord chanfrainé ;
 - . Des étagères en médium avec système invisible de fixation ;
 - . Des portes coulissantes en médium avec rails métalliques haut et bas, poignées cuvette en inox et serrure à cylindre ;
 - . Une étagère en médium indépendante en partie haute avec système de fixation invisible.
- Exécution suivant plans et détails architecte.

*LOCALISATION**Au droit du coin accueil.***6.4.1.3. Meuble bureau****. Longueur : 1.19 ml environ***PARTICULARITES*

Meuble de rangement en médium suivant généralités et description type, comprenant :

- . Un plan de travail en médium de 40 mm d'épaisseur avec bord chanfrainé ;
 - . Des étagères en médium avec système invisible de fixation ;
 - . Une étagère en médium indépendante en partie haute avec système de fixation invisible.
- Exécution suivant plans et détails architecte.

*LOCALISATION**Au droit du coin accueil.***6.4.1.4. Meuble terrarium****. Longueur : 2.52 ml environ***PARTICULARITES*

Meubles terrarium en médium suivant généralités et description type, comprenant :

- . Fourniture et pose de vitrage feuilleté trempé avec intercalaires entre les deux feuilles de verre collé bord à bord ;
- . Un plan de travail en médium de 40 mm d'épaisseur avec bord chanfrainé avec engravures, fixations par équerres métalliques laquées ;
- . Toutes sujétions de feuillures dans panneau de façades et socles.
- . Etanchéité et produit contre la corrosion en fond de feuillure ;
- . L'entreprise adressera un schéma de mise en œuvre entre les éléments transparents et les feuillures dûment étanchées et le détail des joints de jonction ;
- . L'étanchéité entre la partie transparente et sa feuillure dûment étanchée sera réalisée entre autre au travers de silicone dont l'entreprise présentera les caractéristiques ;

- . Toutes les notes de calcul, assurant la tenue et l'étanchéité de la vitrine.
- Exécution suivant plans de détails Architectes.
- Protection de l'ouvrage jusqu'à la réception.

LOCALISATION

En séparation du coin accueil et salle d'expositions 1.

6.4.2. Socle en médium vernis sous escalier

. Dimensions : 1.20 x 3.00 ml

DESCRIPTION

Fourniture et pose de socle en panneau de médium, comprenant :

- Ossature non visible en bois ou métal, y compris tous les raidisseurs ;
 - Parements horizontaux et verticaux en panneau de médium, fixés sur ossature par vis et chevilles ;
- Pose soignée avec masticage des trous par le présent lot.

Réaction au feu M3

Le prix comprendra également :

- . Tous les accessoires nécessaires à la pose ;
- . Coupe d'onglet et faux onglets pour assemblage des retours ;
- . Tous les ouvrages de finitions, fixations et raccordements ;
- . Traitement de finition par application d'une patine à l'ancienne et d'un vernis à la charge du présent lot sur l'ensemble.

Mise en œuvre :

- . Pose et scellement de l'ensemble à la charge du présent lot ;
- . Exécution suivant plans et détails de l'Architecte ;
- . Protection de l'ouvrage jusqu'à la réception ;

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : sous le palier d'escalier.

6.4.3. Plan de travail de la tisanerie

. Largeur : 60 cm

DESCRIPTION

Fourniture et pose de plan de travail comprenant :

- Ossature non visible en bois ou métal ;
- Plateau en CTBX revêtus d'un placage stratifié déco au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- Potelet métallique en acier laqué.

L'entrepreneur devra prévoir également dans son prix :

- Toutes les pièces de fixations, finitions et raccordements ;
- Découpes, pour encastrement de l'évier, en coordination avec le lot plomberie ;
- Retombées pour masquer le siphon de l'évier.
- Traitement de finition par vernis à double composant, coloré, à la charge du présent lot.

Exécution suivant plans de détails Architectes.

Protection de l'ouvrage jusqu'à la réception.

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : au droit de la tisanerie.

6.4.4. Plan de vasque du local douches

. Dimensions : 0.90 x 0.60 m

DESCRIPTION

Fourniture et pose de plan de vasque comprenant :

- Ossature non visible en bois ou métal ;
- Plateau en CTBX revêtus d'un placage stratifié déco au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

L'entrepreneur devra prévoir également dans son prix :

- Toutes les pièces de fixations, finitions et raccordements ;
- Découpes, pour encastrement de la vasque, en coordination avec le lot plomberie ;

- Retombées pour masquer le siphon de la vasque.
 - Traitement de finition par vernis à double composant, coloré, à la charge du présent lot.
- Exécution suivant plans de détails Architectes.
Protection de l'ouvrage jusqu'à la réception.

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : au droit du local douches.

6.5. DIVERS

6.5.1. Plafonds extérieurs en contre-plaqué oukoumé

DESCRIPTION

Plafonds extérieurs en panneaux de bois, comprenant :

- Une ossature non visible en sapin, fixée sur structure ;
- Plafond en panneaux de contre-plaqué oukoumé.

Fixation par vis inoxydables non apparentes à la charge du présent lot.
Réaction au feu : M2

Le prix comprendra également :

- Toutes les pièces de fixations, finitions et raccordements ;
- Finition soignée de tous les assemblages ;
- Alèse en rives des panneaux si nécessaire en bois dur,
- Le calepinage soigné des panneaux, selon plans architecte ;
- Profilés de jonction avec menuiseries ;
- Traitement de finition par un vernis polyuréthane à la charge du présent lot sur l'ensemble.

LOCALISATION

En façade nord est : au droit de l'entrée principale.

6.5.2. Trappe d'accès aux combles . Dimensions : 0.80 x 0.80 m

DESCRIPTION

Fourniture et pose de trappe en plafond, comprenant :

Bâti à recouvrement : Bois exotique, y compris accessoires de pose ;
Livraison sur le chantier avec une couche d'impression glycérophtalique FIII.
Trappes : Panneaux d'agglomérés bois, comportement au feu M1, épaisseur 22 mm, alèses en bois dur en périmétrie.
Coupe feu : ¼ heure.

Mise en œuvre :

- . Pose et scellement à la charge du présent lot, y compris découpe et raccords du plafond ;

LOCALISATION

Niveau R + 1 : au droit de la circulation et bureau F.

6.5.3. Miroirs . Dimensions : 0.90 x 1.00 ht

DESCRIPTION

Fourniture et pose de miroirs parfaitement réfléchissants avec argenture de qualité, bords chanfreinés de 6 mm d'épaisseur.

L'entrepreneur devra prévoir dans également dans son prix :

- . Pose par collage sur parois ;
- . Calfeutrement par un cordon de mastic acrylique, en périphérie.

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : au droit de la vasque de la douche.

6.5.4. Charte chantier vert*DESCRIPTION*

L'entrepreneur devra inclure dans ces prix unitaires, toutes les dépenses induites par le respect des prescriptions de la charte chantier vert. Il devra la signer.

6.5.5. Traitement des déchets produits*DESCRIPTION*

Le prix doit couvrir forfaitairement ce lot pour :

- . Toute dépense relative aux prestations assurées par le lot (voir CCTP généralités TCE) ;
- . Sa participation aux dépenses du compte spécial (voir CCTP généralités TCE) ;
- . Le tri des déchets sera fait sur chantier selon les recommandations de la charte chantier vert, avec utilisation des bennes de tris communs (la gestion sera assurée par le lot gros-œuvre aux frais du compte-prorata).

MAISON DE LA CRAU – REHABILITATION DE L'ECOMUSEE

DESCRIPTION DES OUVRAGES

6.6. PORTES INTERIEURES

6.6.1. Blocs portes intérieurs avec parements en stratifié

DESCRIPTION TYPE

Fourniture et livraison sur le chantier de bloc porte, comprenant :

Huisserie bois à recouvrement :

- . Bois exotique, y compris accessoires de pose (pattes à scellement) ;
- . Livraison sur le chantier avec barre d'écartement, talons, accessoires de pose et couche d'impression glycérophthalique FIII ;
- . Ancrages au sol à préciser ;
- . Toutes sujétions de précadre en surépaisseur pour adaptation à la maçonnerie existante.

Porte :

- . Porte isoplane à âme pleine, épaisseur 40 mm, deux faces panneaux fibres de bois dur revêtues d'un placage, en stratifié HLP (coloris au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant) ;
- . Vernis polyuréthane (à la charge du présent lot) sur chants des portes et parements.

Serrure :

- 1 - Serrure à larder de sûreté avec cylindre profilé double (trois clés numérotées) ;
- 2 - Serrure à larder à bec de cane à condamnation ;
- 3 - Serrure à larder avec batteuse modèle EDF par vantail ;
- 4 - Serrure à larder à bec de cane.

Quincaillerie :

- . Quatre paumelles inox par vantail ;
- . Butée de sol en acier inox avec butoir et cache vis en élastomère (ϕ 37 mm, hauteur 43 mm) ;
- . Ferme-porte en applique de première qualité avec bras à glissière ;
- . Joints intumescents thermogonflants gainés en périphérie de l'habillage suivant réglementations et normes.

Habillage :

- . Béquilles doubles et rosaces, sur chaque face, en acier inox avec fixations invisibles par vis bouchons.
- . Bouton de condamnation et décondamnation avec voyant extérieur d'occupation.

Mise en œuvre :

- . Bloc-porte fourni et livré sur chantier répertorié au lot gros-oeuvre ou cloisons ;
- . Porte à regonder après réglage et ajustage ;
- . Pose à la charge :
 - du lot CLOISONS-PLATRIERIE sur cloisons en plaques de plâtre ou carreaux de plâtre, briques de terre cuite... ;
 - du lot MAÇONNERIE-GROS-ŒUVRE sur murs et cloisons en maçonnerie d'agglomérés de ciment creux ou pleins, ou béton banché.
 - Du présent lot sur mur existant non modifié.

L'entrepreneur du présent lot devra peler les joints des menuiseries après passage du peintre.

6.6.1.1. Porte d'accès au local vieux outils

- . Dimensions : 1.23 x 2.80 ht

PARTICULARITES

Bloc-porte à un vantail à âme pleine ouvrant à l'extérieur avec oculus et imposte pleine, suivant généralités et description type.

- . Précadre bois avec adaptation sur murs existants ;
- . Profil d'habillage ;
- . Oculus avec vitrage de sécurité coupe-feu ½ heure (ϕ 30 cm) ;
- . Imposte pleine de même nature que la porte ;
- . Degré coupe-feu : C.F. ½ heure ;

- . PV du CSTB obligatoires ;
- . Joints intumescents en périphérie de l' huisserie, suivant Normes et réglementations ;
- . Serrure type 1 avec bouton moleté côté intérieur ;
- . Fermeture par ventouse électromagnétique, branchement sur ligne de l'électricien.

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : porte de communication avec le bâtiment vieux outils.

6.7. PLACARDS

6.7.1. Placard technique et de rangement

- . Dimensions : 1.90 x 2.60 ht

DESCRIPTION

Fabrication, pose et scellement de façade de placard toute hauteur composé d'une porte à deux vantaux et une porte à un vantail comprenant :

- . Cadre en bois fixé dans tableau ;
- . Portes en panneaux de médium de 19 mm d'épaisseur ;
- . Couvre joint bois pour la liaison des deux vantaux ;
- . Habillage en imposte en panneaux de médium

Quincaillerie :

Equipements portes :

- . Charnières à ressorts invisibles sur portes ;
- . Blocage par verrous aimants ;
- . Poignées de tirage en inox.
- . Serrure à larder avec batteuse modèle EDF par vantail.

Mise en œuvre :

- . Pose et scellement de l'ensemble à la charge du présent lot.
- . Traitement de finitions par vernis polyuréthane coloré à la charge du présent lot.
- . Exécution suivant plans et détails Architecte.

LOCALISATION

Niveau rez-de-chaussée : au droit des placards créés.

6.8. DIVERS

6.8.1. Tablette en médium

- . Largeur : 15 cm environ

DESCRIPTION

Fourniture et pose de tablettes en panneaux de Médium de 19 mm d'épaisseur, fixation sur parois par vis et chevilles.

Pose soignée avec masticage des trous par le présent lot.

L'entrepreneur devra prévoir également dans son prix :

- Les bords arrondis ;
- Tous les accessoires nécessaires à la pose.
- Traitement de finitions par vernis polyuréthane coloré à la charge du présent lot.

Exécution suivant plans et détails Architectes.

Protection de l'ouvrage jusqu'à la réception.

LOCALISATION

Niveau R + 1 : au droit du mur de façade nord en recouvrement du doublage en allège.

6.8.2. Plinthes en médium*DESCRIPTION*

Fourniture et pose par vis et chevilles de plinthes en Médium hauteur 8 cm, épaisseur 8 mm, bord supérieur droit.

Pose soignée avec masticage des trous par le présent lot.

La fixation par collage et pointes ne sera admise qu'avec l'accord du Maître d'Œuvre ou du Bureau de Contrôle.

L'entrepreneur devra prévoir également dans son prix :

- . Toutes façons de coupe d'onglets ou faux onglets pour assemblages des retours ;
- . Calfeutrement entre parois et plinthes par un cordon de mastic acrylique ;
- . Toutes les pièces de raccordement avec les parois verticales ;
- . Finition soignée de tous les assemblages, y compris marquage des joints.

LOCALISATION

Niveaux rez-de-chaussée et R + 1 : au droit de l'ensemble des murs recevant une contre cloison en plaques de plâtre.

6.8.3. Rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite*DESCRIPTION*

Construction d'une rampe bois, travaux comprenant :

- . Solives et lambourdes en sapin du pays avec coupe en sifflet pour forme de pente. Fixation sur sol et parois par vis et chevilles.
- . Planchers en contre plaqué assemblés par rainures et languettes. Fixation par vis et chevilles sur solives et lambourdes avec calfeutrement des joints et têtes de vis par joint étanche afin de pouvoir recevoir un enduit de ragréage.
- . Limons en médium formant chasse roue. Fixation par vis et cheville sur solives et lambourdes.
- . Traitement des nez de marches en bois massif dur ;
- . Une main courante en bois massif section 40 x 100 cm (suivant détail architecte) Fixation par vis sur montant en fer plat.
- . Une lisse en bois massif ronde ϕ 40 mm, fixation par vis sur montant en fer plat.

Le prix comprendra également :

- . Le traitement de finition par patine à l'ancienne et vernis polyuréthane incolore sur l'ensemble des bois apparents ;
- . Toutes les pièces de fixations, finitions et raccordement ;
- . Toutes sujétions de coupe d'onglets et faux onglets pour assemblage des retours ;
- . Pose, fixation par vis et chevilles sur limons des montants en fer plat fournis par le serrurier ;
- . Toutes sujétions pour rendre l'ensemble démontable.

Exécution suivant plans et détails architecte.

LOCALISATION

- . Niveau rez-de-chaussée : rampe d'accès à la salle d'expositions 2 ;
- . Niveau R + 1 : rampe d'accès à la salle d'expositions 3.

6.8.4. Charte chantier vert*DESCRIPTION*

L'entrepreneur devra inclure dans ces prix unitaires, toutes les dépenses induites par le respect des prescriptions de la charte chantier vert. Il devra la signer.

6.8.5. Traitement des déchets produits*DESCRIPTION*

Le prix doit couvrir forfaitairement ce lot pour :

- . Toute dépense relative aux prestations assurées par le lot (voir CCTP généralités TCE) ;
- . Sa participation aux dépenses du compte spécial (voir CCTP généralités TCE) ;
- . Le tri des déchets sera fait sur chantier selon les recommandations de la charte chantier vert, avec utilisation des bennes de tris communs (la gestion sera assurée par le lot gros-œuvre aux frais du compte-prorata).